

Warwick (St. Médard).—Dans chacun des sept arrondissements de cette municipalité, il y a une école en opération. Ces écoles sont fréquentées par 278 élèves. Toutes les écoles de Warwick sont bonnes, moins celle des arrondissements No. 1er. et No. 6, qui sont bien médiocres. Les commissaires ont remercié l'institutrice de l'arrondissement No. 1er. J'aurais voulu leur voir faire la même chose pour celle de l'arrondissement No. 6, mais ils ont continué son engagement. Il est de mon devoir de faire une mention toute particulière de l'école No. 3, qui est sous la direction de Dame Tessier. Les deux langues y sont enseignées avec succès. Les finances de la corporation sont prospères. O. Tessier, Ecr, le Secrétaire, comme par le passé remplit bien les devoirs de sa charge. Le Révérend Messire Pothier et les commissaires d'écoles ont bien voulu m'accompagner dans mes visites aux écoles de la paroisse. L'assiduité des enfants est passable. Le traitement des institutrices est de \$64 à \$120 par année.

Les dissidents ont soutenu une école une partie de l'été. Les enfants qui la fréquentent sont tous des commençants.

St. Albert de Warwick.—Toute cette municipalité ne forme qu'un seul arrondissement. Il n'y a qu'une école, dont la direction a été confiée à Delle. Arthémise Laplante. Les progrès obtenus par les élèves de cette paroisse sont satisfaisants. Plus de la moitié des enfants n'assistent pas à l'école. Le salaire de l'institutrice est de \$68 par année. Les finances de la Corporation sont prospères. Les habitants du 6e. rang de St. Albert sont obligés d'envoyer leurs enfants à l'école No. 6 de St. Médard de Warwick; ils ne peuvent envoyer ailleurs. Il y a près de quinze mois qu'ils vous ont envoyé une requête vous priant de les annexer à cette dernière municipalité pour les fins scolaires. Ils me disent qu'ils n'ont encore reçu aucune réponse à leur requête. "J'aimerais bien les voir appartenir à la municipalité de Warwick, si faire se peut. Ce serait pour le plus grand bien de l'éducation."

St. Christophe.—On compte dans cette municipalité six arrondissements, et dans chaque arrondissement il y a une école; elles sont fréquentées par 240 enfants. Celles des arrondissements No. 2 et 4, tenues par Delles. Ida Dubois et Julie Auger sont bonnes. L'école No. 1er. a été sous la direction d'une institutrice qui a toujours bien réussi, mais cette année, elle n'a fait faire aucun progrès à ses élèves. Je crois qu'elle a été empêchée de remplir ses devoirs d'institutrice par rapport aux soins qu'elle est obligée de donner à sa famille, car elle est mariée. Les autres écoles sont médiocres. Les affaires monétaires sont dans un bien triste état. La collection ne se fait pas, conséquemment les institutrices sont bien mal payées. Les Commissaires ont changé deux fois de secrétaire dans le cours de l'année; c'est une des raisons pour lesquelles il y a tant d'arrérages. Le nouveau Secrétaire, Mr. Pepin, m'a bien promis de faire tous ses efforts pour forcer la collection. Les institutrices reçoivent de \$64 à \$72 par année. L'assiduité des enfants aux écoles est bien médiocre.

Arthabaskaville.—Les commissaires soutiennent une école modèle, divisée en deux départements, et deux écoles élémentaires, fréquentées par 158 élèves. L'école modèle est sous la direction de Delles. Edwidge et Marie B. Lacerte. Les progrès sont satisfaisants. L'école No. 3, tenue par Delle. Delphine Bergeron, est bonne. L'autre est passable, vu le peu d'assiduité de la part des enfants. Je n'ai pas de louange à adresser aux commissaires d'école de cette municipalité. Leur apathie me paraît bien grande. A chacune de mes visites, ils sont invités à m'accompagner aux écoles, jamais ils ne font acte de présence. Il y a un peu trop d'arrérages. Mr. C. Powell, le Secrétaire, tient bien les comptes. L'assiduité des enfants est loin d'être satisfaisante. Le traitement des institutrices est de \$72 à \$100 par année.

Victoriaville.—Cette municipalité est divisée en 4 arrondissements. Elle a soutenu une école modèle et trois écoles élémentaires, fréquentées par 211 enfants. L'école modèle est divisée en deux départements: elle est confiée aux soins des Delles. Héon. Les progrès obtenus par les élèves de cette école sont surprenants. Ces demoiselles méritent des louanges pour le zèle qu'elles ont déployé dans l'accomplissement de leurs devoirs. L'école No. 2, tenue par Delle. Louise Dubois, est excellente; les deux autres sont médiocres. Les finances de la corporation sont prospères. Mr. Rainville, le Secrétaire, s'acquitte bien des devoirs de sa charge. Les Delles. Héon reçoivent \$200 par année. Les institutrices des écoles élémentaires reçoivent de \$64 à \$88 par année. Les enfants ne sont pas assidus aux écoles.

St. Norbert.—Je ne puis parler avec avantage d'aucune des écoles de cette municipalité. L'école modèle n'est pas ce qu'elle devrait être. Je vois par les journaux que l'on demande une institutrice capable pour cette école. La collection se fait assez bien. M. G. Crépeau tient bien les comptes. La perte de temps de la part des

enfants est considérable. Le traitement des institutrices pour écoles élémentaires est de \$72 par année chacune. L'institutrice de l'école modèle ne reçoit que \$130 par année. Avec ce faible salaire, elle est même obligée de se fournir de sous-maitresse.

Stanford.—Cette municipalité est divisée en sept arrondissements. Outre un collège commercial et une école modèle, il y a six écoles élémentaires en opération; toutes ces institutions sont fréquentées par 444 enfants. Le collège n'a pas eu l'encouragement désirable; en conséquence les messieurs de Nicolet l'ont abandonné. C'est une chose regrettable, car cette maison pourrait rendre de grands services dans cette partie du pays. Les progrès obtenus par les élèves de M. Pinard sont satisfaisants. Des écoles élémentaires, je ne puis parler avec avantage que des écoles No. 2, tenue par Delle. Clarice Bourbeau, et No. 5, tenue par Delle Céline Paré. Les autres écoles n'ont pas donné des résultats satisfaisants. Les enfants perdent beaucoup de temps. Les finances ne sont pas des plus prospères, bien qu'il y ait moins d'arrérages que par le passé. Les commissaires visitent régulièrement les écoles. Ce que je blâme ici, c'est le désir des commissaires de baisser le salaire des institutrices, parce que le nombre de leurs écoles augmente. Dans ce cas, il devraient augmenter le prélevé pour pouvoir payer un salaire raisonnable. Le professeur de l'école modèle reçoit \$240 par année. Autrefois on donnait de \$80 à \$100 par année aux institutrices; aujourd'hui leur traitement n'est que de \$60 à \$80 par année.

St. Valère de Bulstrode.—Il y a trois arrondissements dans St. Valère et une école dans chacun des arrondissements. Elles sont fréquentées par 110 enfants. Ces écoles ne valent rien du tout. Tant que les commissaires ne comprendront pas mieux leurs devoirs, les écoles dans cette paroisse seront toujours mauvaises. Ils ne les visitent jamais, et avec le faible salaire qui est donné aux institutrices, jamais ils ne pourront en avoir de capables. Le principe qui les gouverne, c'est le bon marché. On pourrait payer plus, si on comprenait les avantages de l'éducation. Mr. George Dauth remplit bien la charge de secrétaire-trésorier. Les finances sont en bon état. L'assiduité aux écoles de la part des enfants fait défaut. On donne aux institutrices de \$52 à \$60 par année.

Ste. Clotilde de Horton.—Il n'y a que deux écoles dans cette paroisse, fréquentées par 47 élèves. Les institutrices de ces écoles n'ont pas eu l'avantage de montrer ce qu'elles auraient pu faire, parce que les enfants n'y ont presque pas assisté. Cela est dû en grande partie à la mauvaise division des arrondissements. Aujourd'hui, il y a un curé résidant dans la paroisse. Il a promis de m'aider à remédier à cet état de choses, à gagner les commissaires à faire de nouvelles divisions, afin de mettre les maisons d'école plus au centre de la population. Le secrétaire, quoique n'ayant pas la capacité requise, accomplit honnêtement les devoirs de sa charge. La collection se fait bien. Le salaire des institutrices est trop faible; elles ne reçoivent que \$64 par année chacune.

COMTÉ DE SHEFFORD.

Roxton.—Cette municipalité est aujourd'hui divisée en deux arrondissements. Les commissaires, outre l'académie, ont soutenu sept écoles élémentaires. Elles sont fréquentées par 452 enfants. Toutes ces écoles sont bonnes, moins celle de l'arrondissement No. 7, qui est bien médiocre. Je ferai une mention particulière de l'école No. 3, tenue par Delle Lumina Lacroix; cette école est excellente. L'Académie est sous la direction de M. L. Bellerose, élève de l'École Normale Jacques Cartier. Ce monsieur a tout ce qu'il faut pour faire un bon maître; aussi il réussit très-bien. Il enseigne avec avantage les deux langues anglaise et française. Les enfants assistent régulièrement aux écoles. Les instituteurs et les institutrices sont bien payés, ce qui est une preuve que la collection se fait bien et que le secrétaire, A. O. J. Beauchemin, Ecr., remplit bien les devoirs de sa charge. Le salaire des professeurs est libéral. M. Bellerose reçoit \$400 par année. Les institutrices reçoivent \$100 par année chacune. Les commissaires d'école sont pleins de zèle et de bonne volonté. Jamais ils n'engagent de professeurs sans me consulter, et ils visitent régulièrement les écoles avec moi.

North Stukely.—Les dix arrondissements de cette municipalité comptent chacun une école en opération. Ces écoles sont fréquentées par 300 enfants. Les écoles No. 4 et 5, tenues par Delles. Fsther Gauthier et Advina Sanssouci sont excellentes. Les écoles No. 1 et 3, 6 et 7 sont bonnes; les autres sont médiocres; aussi les commissaires n'ont pas hésité, sur ma déclaration, à congédier ces nullités. Ces messieurs sont bien dévoués; ils ont fait avec moi l'examen public de toutes leurs écoles en juillet dernier. La loi d'éducation fonctionne bien à North Stukely. Mr. Audet, le secrétaire, remplit à